## REPUBLIQUE FRANCAISE

Accusé de réception en préfecture 075-200054781-20200914-AP2020-78-AR Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020



## **ARRETE N°AP2020/78**

OBJET : Délégation de fonctions donnée à Monsieur Eric CESARI, vice-président de la métropole du **Grand Paris.** 

## LE PRESIDENT DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.5211-2 et L.5211-9, qui autorise le président à déléguer, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, une partie de ses fonctions aux viceprésidents,

Vu l'article 12 de la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) et l'article 59 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe),

Vu le procès-verbal et la délibération CM2020/07/09/01 du 9 juillet 2020 portant élection du président de la métropole du Grand Paris,

Vu la délibération CM2020/07/20/01 du 20 juillet 2020 fixant le nombre des vice-présidents et la composition du Bureau de la métropole du Grand Paris,

Vu le procès-verbal de la séance du Conseil de la métropole du Grand Paris du 20 juillet 2020 au cours de laquelle il a été procédé à l'élection de vice-présidents, notamment à l'élection de Monsieur Eric CESARI en qualité de 5ème viceprésident de la métropole du Grand Paris,

CONSIDERANT que le président peut déléguer, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, une partie de ses fonctions aux vice-présidents et autres membres du Bureau,

## **ARRETE**

ARTICLE 1er: Monsieur Eric CESARI, 5ème vice-président, est délégué à la Stratégie et aux Partenariats Institutionnels.

ARTICLE 2 : Monsieur le Directeur général des services de la métropole du Grand Paris est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à M. le Préfet de Région Ile-de-France et fera l'objet d'une publication. Il sera en outre notifié à l'intéressé.

Fait à Paris, le 14/09/2020

Le Président de la métropole du Grand Paris

Eric CESARI

Maire de Rueil-Malmaison